

Bientôt la destruction de l'ancien CTM

Depuis un mois, l'équipe de désamiantage de l'entreprise Hollinger s'active sur le site de l'ancien Centre technique municipal de la rue de l'Imagerie. Des travaux préparatoires à la démolition effective prévue début octobre. Alors, le projet de résidence pour seniors sortira de terre, vers 2022.

Tel un cosmonaute, un ouvrier de l'entreprise de démolition Hollinger s'active sur le toit d'un bâtiment de l'ancien Centre technique municipal. Plus d'un mois déjà, que cette équipe spécialisée dans le désamiantage en traque les moindres vestiges dans ces bâtiments laissés à l'abandon depuis le déménagement des employés municipaux, vers la ZAC du Breuil. « Déjà, il a fallu débroussailler le site pour le rendre à nouveau accessible », explique le maire, à la faveur d'une visite de chantier. Le lieu fait l'objet d'une surveillance étroite de la part des services de l'état, en raison de la proximité avec les habitations. Mesure de la qualité de l'air, respect des normes, le chantier de l'ancien CTM a déjà fait l'objet de quatre inspections.

Des logements pour seniors

Une routine, pour l'entreprise mussipontaine Hollinger, adjudicataire du marché. « Chez nous, il y a deux équipes bien distinctes, celles chargées de la démolition des murs et du traitement des gravas, et la nôtre en charge du désamiantage » explique Renaud Le-



Les travaux préparatoires à la démolition de l'ancien Centre technique municipal ont débuté, il y a quelques semaines. Photo ER/Emmanuel VACCARO

maire, chef de l'équipe amiante. Décrié de nos jours pour les atteintes à la santé, l'amiante était autrefois assimilé « à un produit miracle », tant pour ses qualités de résistance que pour celles liées à l'isolation. Ainsi, à l'ancien CTM, l'on en retrouve un peu partout, du sol au plafond. « Celle-ci a été nettoyée, mais apparemment, il en reste sur les serres. Et puis, nous avons deux poches à hydrocarbures, là

où se trouvaient les pompes à essence. Il nous faudra traiter tout cela avec attention, car nous sommes à proximité des fondations des anciens remparts de la ville. Aussi, cela se fera sous le contrôle de la Drac et des archéologues », confie Henry Lemoine.

Alors, vers début octobre, les murs pourront tomber, discothèque y compris. « Puis en décembre, nous procéderons à la vente des

terrains suivant le compromis signé ». 110 logements pour seniors devraient voir le jour. « Les plans seront présentés par le promoteur, lors d'une réunion avec les habitants », promet le premier édile. Certains auraient déjà fait part d'inquiétudes. Aussi, il rassure : « Les bâtiments seront construits le long de la rue de l'imagerie, et les jardins donneront sur les habitations ».

Emmanuel VACCARO